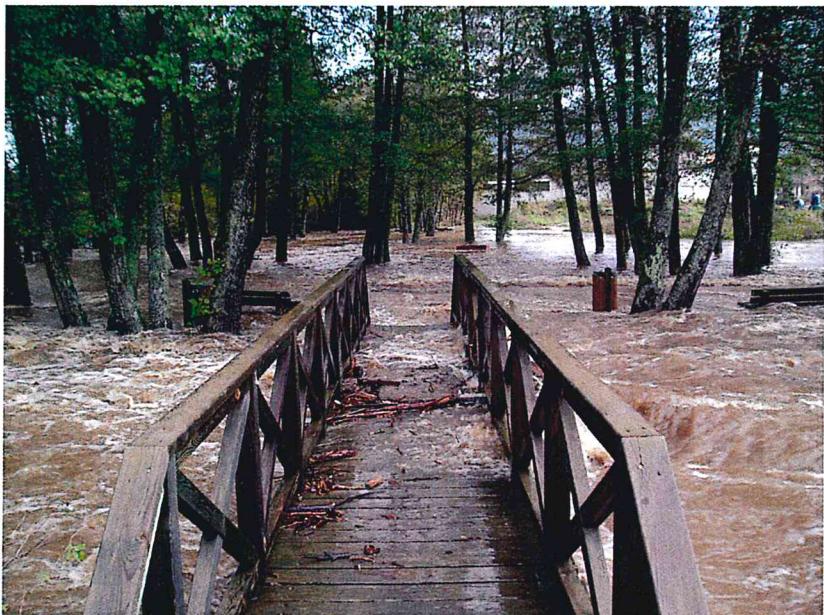


# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Chers habitants de Dore-l'Eglise,

Inondations exceptionnelles, feu de forêts, mouvements de terrain : de telles catastrophes peuvent survenir aussi à Dore-l'Eglise. A cette fin, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés à ce jour sur la Commune ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions à menées afin de réduire les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Le Maire

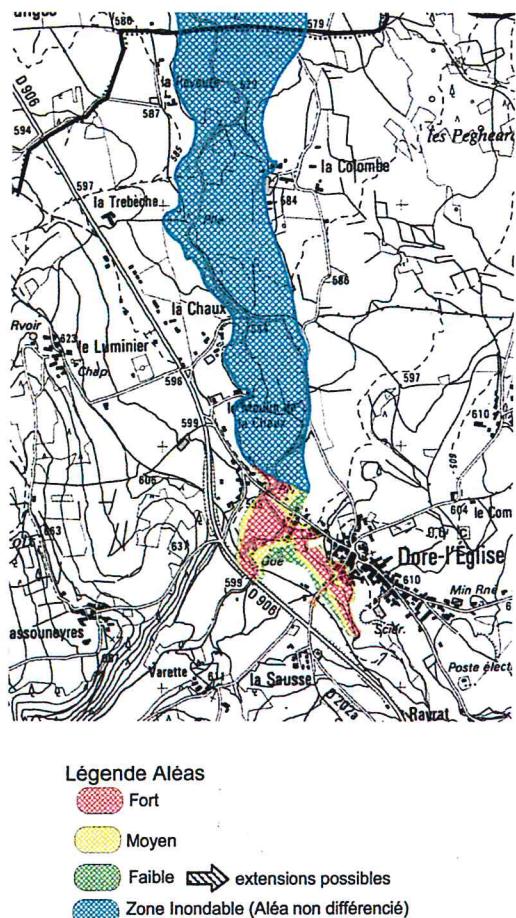
Le risque majeur résulte de la présence d'un événement potentiellement dangereux nommé « aléa », sur une zone aux enjeux humains, économiques et écologiques. Ces aléas peuvent être naturels (inondations, mouvement de terrains, tempête, séismes, feux de forêt,...) ou technologiques (transports de matières dangereuses, risque industriel,...) Le risque majeur se caractérise par la gravité de la situation et par une probabilité faible, si faible qu'on serait tenté de l'oublier.



# Risque Inondation

Comme se fut déjà le cas en novembre 2008, les pluies abondantes et brutales peuvent provoquer des crues de la Dore qui peut être amplifié par un phénomène de ruissellement notamment dans le bourg de Dore-l'Eglise.

Les secteurs riverains de la Dore sont principalement concerné par ce risque ainsi que quelques hameaux comme le Moulin de la Chaux, la Colombe, la Boisserie,...



## Informations préventives

### Avant

- Mettre au sec meubles, objets,...
- Faire une réserve d'eau potable,
- Rassembler papiers, argent, médicaments (en vue d'une éventuelle évacuation).

### Pendant

- Fermer portes, fenêtres,...
- Couper gaz et électricité,
- Monter dans les étages,
- Ecouter la radio et attendre les consignes des autorités.

### Après

- Aérez votre habitation,
- Contrôler les circuits électriques avant de rétablir l'électricité,
- Ne vous engager pas sur une aire inondée.

## LES NIVEAUX D'ALERTES

ALERTE ORANGE : prendre des mesures de précaution

ALERTE ROUGE : danger imminent, appliquer les consignes d'alerte diffusées



# Risque feux de forêt

Les feux de forêt sont des sinistres qui se déclarent et se propagent dans des formations d'une surface minimale d'un hectare pouvant être :

- des forêts
- des formations sub forestières (broussailles,...)

Pour se déclencher et progresser, le feu à besoin de trois conditions :

- une source de chaleur (flamme, étincelle, point chaud)
- un apport d'oxygène (vent)
- un combustible (la végétation)



## Informations préventives

### Avant

- **Respecter les mesures de prévention définies par les autorités de police (interdictions de feux),**
- **Repérer les chemins d'évacuation, les abris,**
- **Prévoir des moyens de lutte contre l'incendie (points d'eaux, matériel d'arrosage)**

### Pendant

- **Dès constatation du départ d'un feu appeler les pompiers au 18 ou 112,**
- **Rechercher un abri et signaler votre présence,**
- **Respirer au travers d'un chiffon humide,**
- **Dans un bâtiment, arroser les boiseries extérieures et les abords immédiats,**
- **Fermer portes et fenêtres,**
- **Fermer le gaz,**
- **Occulter les aérations avec du linge humide.**

### Après

- **Appeler les sapeurs pompiers si vous constatez toute anomalie (reprise de feu, structure de bâtiment).**

### Les Réflexes qui sauvent :



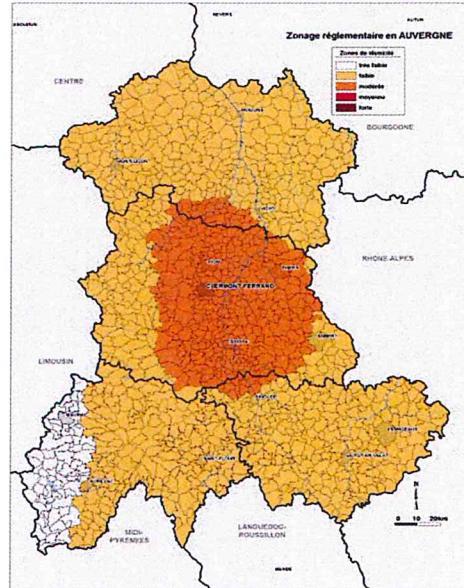


# Risque séisme

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Celle-ci est due à l'accumulation d'une grande énergie qui se libère, créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

L'analyse de la sismicité montre que la majeure partie du département est concernée par le décret de sismicité.

La Commune de Dore-l'Eglise est classée en zone de sismicité 2 (faible).



## Informations préventives

### Avant

- **S'informer sur les risques**
- **Repérer les points de coupures du gaz, de l'eau, et de l'électricité**
- **Fixer les appareils et meubles lourds**
- **Repérer un endroit pour se mettre à l'abri**

### Pendant

- **A l'intérieur**
  - Se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
- **A l'extérieur**
  - S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, poteaux électriques,...)
- **En voiture**
  - S'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

### Après

- **Couper l'eau, l'électricité, le gaz, aérer et prévenir les secours**
- **S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer et écouter la radio**
- **Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, leurs enseignants s'occupent d'eux, ils seront pris en charge de façon prioritaire**



# Risque mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et/ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion principalement consécutifs de l'action de l'eau et du gel. Certains peuvent être favorisés, amplifiés ou même créés par l'action de l'homme (mines, carrières, extraction de matériaux, terrassement,...)

Il existe plusieurs types de mouvements de terrain :

- Les glissements de terrain
- Les effondrements
- Les tassements de terrain
- Les érosions des berges
- Les coulées boueuses et torrentielles
- Les écroulements et chutes de blocs



## Informations préventives

### Avant

- **S'informer des risques encourus et des gestes de sauvegarde**

### Pendant

- **Fuir latéralement en regagnant au plus vite les hauteurs les plus proches**
- **Ne pas revenir sur ses pas**
- **Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé**

### Après

- **Ne pas pénétrer dans les immeubles sinistrés**
- **Evaluer les dégâts et les dangers**
- **Informier les autorités et se mettre à disposition des secours**

# Dans toutes les situations

## CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Se rendre sur les lieux de l'accident ou à proximité pour ne pas gêner les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants les mettront en sécurité



Ne téléphoner pas, sauf pour donner l'alerte



Ne fumez pas, ne provoquer ni flamme, ni étincelle

## CE QU'IL FAUT FAIRE



Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre



Donner l'alerte



Fuyez latéralement la zone de danger, et montez sur les hauteurs les plus proches

## Numéros utiles

Pompiers.....	18
Samu.....	15
Appel d'urgence.....	112
Gendarmerie.....	04.73.95.02.39
Mairie.....	04.73.95.00.67

### Pour s'informer à la radio lors d'un sinistre :

France bleu Pays d'Auvergne 102.5

France Info 105.5

### Ou se renseigner :

Préfecture du Puy-de-Dôme .....04.73.98.63.63

Conseil Général.....04.73.42.20.20

Météo France [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

Portail de la prévention des risques majeurs [www.prim.net](http://www.prim.net)